

Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	19^{ème}
Nom de site		Numéro	T15893
Adresse du site	10 rue David d'Angers	Hauteur	R+1 (39.90m)
Bailleur de l'immeuble	Mairie de Paris - Piscine municipale	Destination	Piscine
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 2 nouvelles antennes et remplacement des antennes 2G/3G/4G/5G 2100MHz par 2 nouvelles antennes avec le 700MHz et le partage 2100MHz en 4G/5G		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	08/12/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	08/02/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Remplacement des 2 antennes existantes 2G/3G/4G/5G (fréquences, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), par 2 nouvelles antennes avec le 700MHz dans la 4G et le partage du 2100MHz 4G/5G et ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) orientées vers les mêmes azimuts 0°, 120 et 240°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 120° < 4V/m - 240° < 5V/m 5G (3500) : 120° < 3V/m - 240° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	38.35m pour les antennes à faisceau fixe 38.96m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

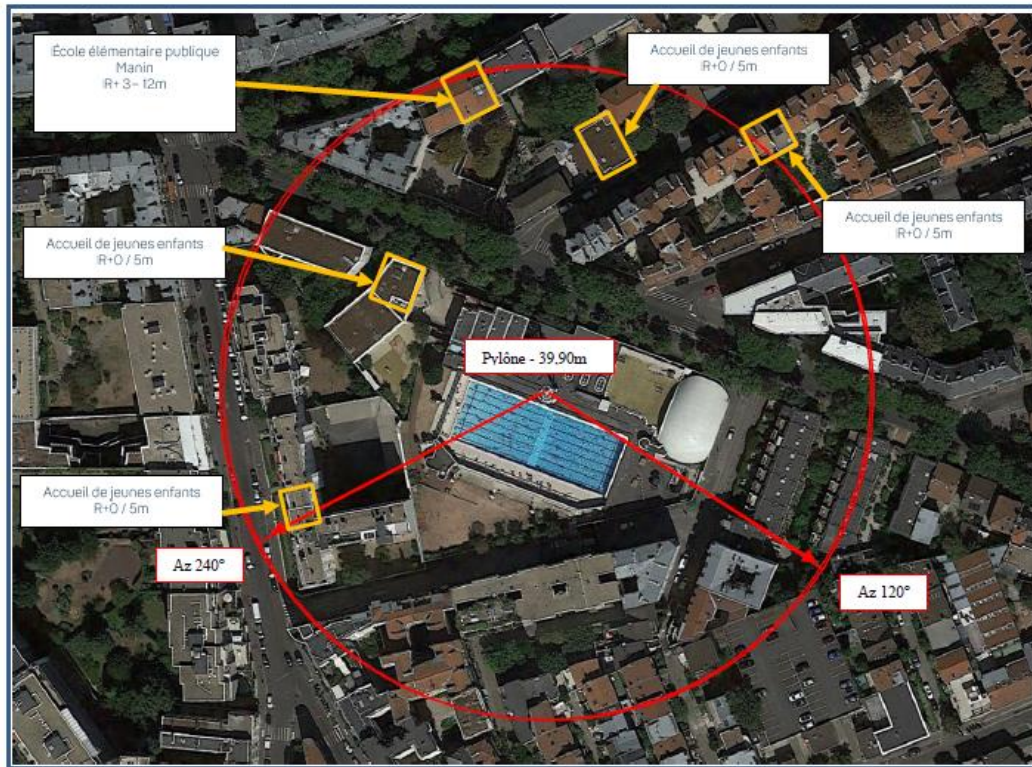
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 2 nouvelles antennes panneaux à faisceau fixe en remplacement des antennes existantes et 2 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) sur un pylône.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

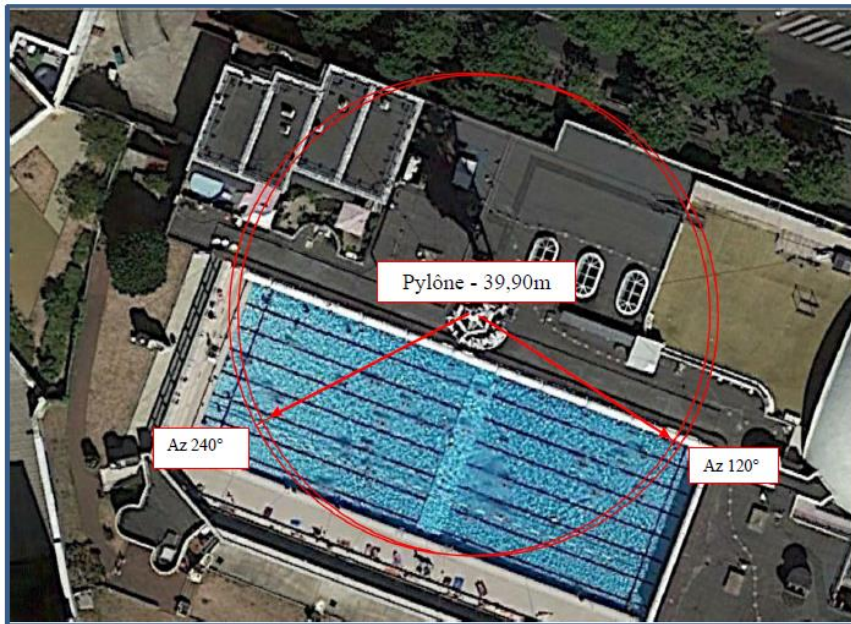
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
École élémentaire publique Manin	30 Rue Manin 75019 Paris	R+3 – 12m	Non	86m	<1 V/m
Accueil de jeunes enfants	24 Rue d'Hautpoul 75019 Paris	R+0 – 5m	Oui	90m	<1 V/m
Accueil de jeunes enfants	6 Rue David D'Angers 75019 Paris	R+0 – 5m	Non	55m	<1 V/m
Accueil de jeunes enfants	3 rue de la Solidarité 75019 Paris	R+0 – 5m	Non	75m	<1 V/m
Accueil de jeunes enfants	6 rue de la Solidarité 75019 Paris	R+0 – 5m	Non	95m	<1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 10 RUE DAVID D'ANGERS 75019 PARIS-19E_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

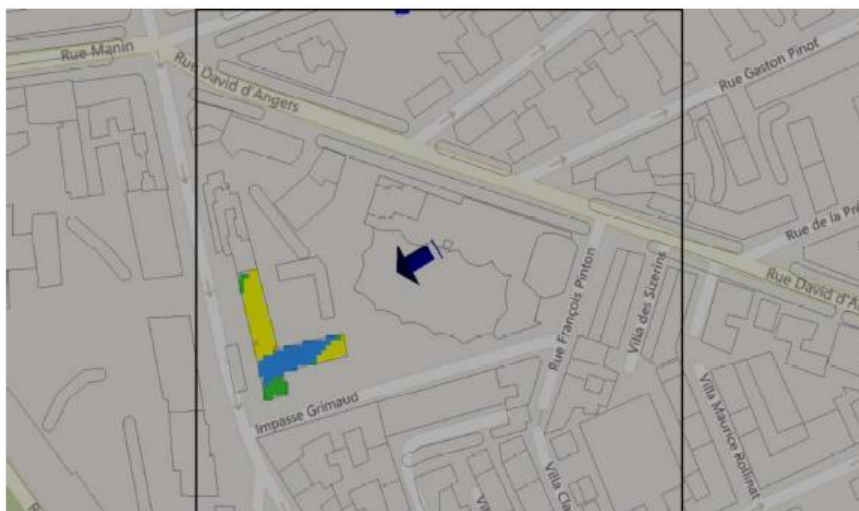
	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	10.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 2 et 3 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Légende

- >6V/m
- Entre 5 et 6 V/m :
- Entre 4 et 5 V/m :
- Entre 3 et 4 V/m :
- Entre 2 et 3 V/m :
- Entre 1 et 2 V/m :
- Entre 0 et 1 V/m :

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 10 RUE DAVID D'ANGERS 75019 PARIS-19E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

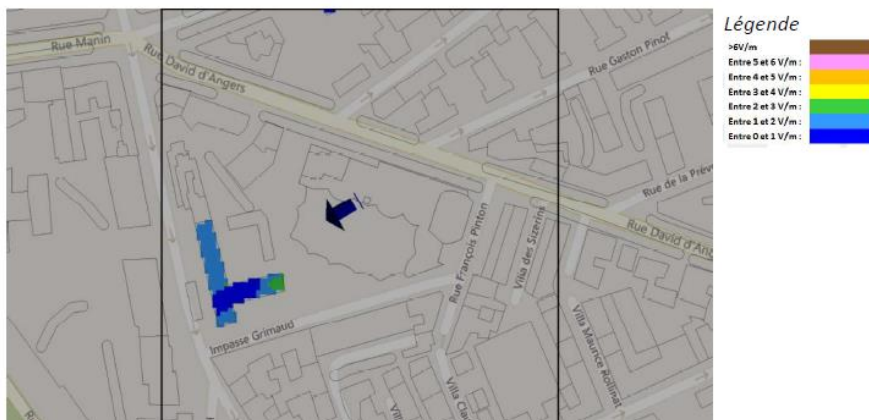
	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 240°:

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 120° :



Azimut 240° :

